

Le club libéral junior

Interview de Françoise Bussiéras,
chef de projet Club Libéral Junior,
membre du conseil
d'administration du SNVEL.

Vetscool : Comment est née l'initiative de la création du Club Libéral Junior ?

Françoise Bussieras : Le SNVEL* était déjà présent auprès des étudiants avec les REV**, deux journées associées aux RNV***, s'adressant préférentiellement aux D2, et avec la soirée « REV party » dans les écoles, qui elle, s'adresse à toutes les promos. Ces occasions de rencontres nous ont montré deux choses :
- les étudiants sont très intéressés par des contacts avec les praticiens et souhaitent approfondir les sujets abordés lors des REV : la connaissance de l'activité libérale, les débuts dans la vie active et les choix de carrières.
- certains étudiants participant à ces journées se révèlent être d'excellents organisateurs, et ont dès l'école envie de mettre leurs talents au service de la profession vétérinaire.
Ces deux constats nous ont amenés à créer le Club Junior Libéral du SNVEL, qui va permettre aux étudiants adhérents d'appliquer la philosophie du SNVEL : être présent pour tous les vétérinaires, à la fois pour les aider dans leur activité, et défendre leurs intérêts

Vetscool : Quel est son objectif ?

F B : L'objectif est triple :
- en premier lieu, développer la confraternité en créant un réseau d'étudiants sur les quatre écoles, réseau communiquant avec les praticiens, et qui continuera à utiliser ces contacts après l'école ;
- le deuxième objectif est de sensibiliser les étudiants à la défense de notre profession : connaître les contraintes légales qui nous protègent ou qui nous menacent, connaître les professions qui nous entourent avec les limites de notre territoire, savoir que nous sommes peu nombreux (moins de 10 000) et que c'est par notre cohésion que nous arriverons à nous faire entendre
- enfin, leur apporter des enseignements sur le monde de l'entreprise : être vétérinaire libéral, ce n'est plus poser sa plaque sur une façade. Notre métier est aujourd'hui celui d'un chef d'entreprise, qui devra de plus en plus travailler avec les autres (en association, ou en réseau), donc avec des notions de gestion financière, de gestion commerciale, et de gestion des ressources humaines.

Vetscool : Quels sont les domaines d'informations qui seront abordés ?

F B : Nous aborderons les domaines qui correspondent à nos compétences, par exemple :
- les questions sociales : contrats de travail, conventions collectives, niveau de revenus ;
- les débouchés : créneaux classiques ou à développer, modes d'exercice, organisation vie professionnelle vie personnelle.
Mais nous irons plus loin que la simple information, avec des formations axées sur le management ou le développement personnel, qui aideront les jeunes praticiens à appréhender leurs contacts clients.
Ce sont les étudiants qui choisissent les sujets, ils vont sûrement nous proposer des thèmes auxquels nous n'avions pas pensé.
Notre souci est aussi de travailler en accord avec les directions des études des ENV, voire en collaboration avec elles. Les contacts sont entamés.

Vetscool : Quels seront les avantages des membres du Club Libéral Junior ?

F B : Ils sont nombreux :
- un parrainage par un praticien. Les RNV à Dijon nous ont déjà permis de recruter une soixantaine de parrains prêts à recevoir un étudiant ou à le conseiller ;
- des sujets de thèses sélectionnés par le SNVEL, concernant la démographie, l'économie, la législation vétérinaire, mais aussi le développement durable. Pour chaque sujet choisi, un représentant du SNVEL guidera l'étudiant dans ses travaux ;
- des réunions réservées qui leur donneront l'occasion de débattre avec une personnalité reconnue de la

profession ;

- des tarifs privilégiés avec des partenaires habituels du SNVEL (assurances, banques,...) ;
- un accès à la « hot-line » du SNVEL réservée aux syndiqués et qui permet de trouver un interlocuteur compétent pour répondre à toute question concernant l'exercice professionnel

Vetscool : Parlez-nous des parrainages

F B : Il existe des vétérinaires désireux de recevoir des étudiants en stage, mais qui ne sont jamais contactés. Par ailleurs, certains étudiants n'ont pas à leur arrivée à l'école de connaissance dans le milieu vétérinaire, et ont du mal à trouver un maître de stage, ou un conseil quand ils débutent leurs premiers remplacements. La constitution d'une liste de vétérinaires parrains va permettre de mettre ces deux populations en relation.

Nous avons défini 3 types de parrains, correspondant à des degrés d'implication différents :

- le parrain « Contact » : qui sera en relation avec l'étudiant parrainé par téléphone ou par mail. Son rôle est de l'aider à trouver des confrères dans un département.
- le parrain « Conseil » : qui sera également en relation avec l'étudiant par téléphone ou par mail, mais dont le rôle est de le conseiller pour ses démarches « premier emploi ».
 - le parrain « Accueil » : qui accueille l'étudiant parrainé pour un stage ou sein de son entreprise vétérinaire.

Vetscool : Comment allez-vous recruter ces confrères ?

F B : Nous avons déjà commencé le recrutement par mail avec les listes de diffusion du SNVEL et grâce à Vetonet, et lors des RNV au stand SNVEL. Nous allons continuer en additionnant les occasions de contact : Internet, congrès et presse professionnelle.

Nous allons aussi nous rapprocher des initiatives existantes qui vont dans le même sens : la SNGTV a aussi une offre de parrainage. Centravet nous a contacté également à ce sujet.

Vetscool : Quels sont les projets de développement pour ce club ?

F B : Le club est tout petit puisqu'il a moins d'un an, mais 70 étudiants nous ont déjà rejoints. Nous allons donc commencer par assurer nos engagements pour cette première année.

Notre objectif est ensuite de garder le contact avec ces étudiants après leurs années de scolarité, pour casser cette période de no man's land au cours de laquelle les vétérinaires sont difficiles à joindre, avant leur stabilisation dans la vie professionnelle. Il ne faut pas oublier que le SNVEL est un organisme qui regroupe à la fois les salariés et les libéraux des cabinets et cliniques vétérinaires, et qui protège et défend ces deux façons d'exercer.

Au final, notre espoir est que le « bébé club » d'aujourd'hui s'émancipe et devienne autonome, comme les étudiants eux-mêmes. Ils débordent d'idées et le club n'est là que pour les aider à les exprimer, et leur apporter un soutien logistique.

Vetscool : Quels sont les premiers échos de la part des étudiants ?

F B : Ils ne sont pas tous convaincus. On les comprend puisque notre action ne se résume pour l'instant qu'à des promesses. Mais les 70 adhérents d'aujourd'hui vont nous aider à réaliser nos projets. Les REV se sont très bien passées et nous ont permis d'avoir de nouvelles adhésions, et les quatre représentants du Club dans les écoles sont déjà en train de programmer la prochaine réunion

* SNVEL : *Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral*

** REV : *Rencontres étudiants vétérinaires*

*** RNV : *Rencontres nationales vétérinaires*